

son habitude, le point que l'honorable député soulevait. Je n'ai pas la moindre confiance que le ministre étudiera avec soin...

L'hon. M. Lesage: Si l'honorable député continue de cette façon-là, il est bien possible que je ne le fasse pas.

M. Churchill: ...ni qu'il ait étudié avec soin le point en question. Ce qu'il a fait ne ressemble nullement à une étude soignée. Mais le ministère a des devoirs envers les personnes qui visitent les parcs nationaux. Nous leur fournissons bien d'autres choses dans les parcs nationaux. Ainsi que l'a dit mon collègue de Winnipeg, un réseau routier existe dans les parcs nationaux. On y voit des terrains de golf, des endroits pour la natation, des cabines de bain, des tennis, des boulingrins, et bien d'autres choses. Dans le parc national du mont Riding, il y a un musée et de magnifiques jardins de fleurs pour intéresser les visiteurs.

Les parcs nationaux existent pour l'agrément, la satisfaction et la récréation de la population. Il serait tout simplement convenable d'aménager un terminus d'autobus au parc du mont Riding pour le bien-être de ceux qui se rendent au parc par autobus. Nous avons fait part au ministre des moyens à prendre pour assurer ce service. J'ai l'impression qu'il nous a vaguement éconduit lorsque nous lui avons demandé d'entrer en communication avec les exploitants du service d'autobus, d'étudier la question avec le surintendant du parc, d'étudier les divers aspects du problème et de vérifier par lui-même quelle quantité de gens se rendent à ce parc par autobus. Je n'ai pas ici de chiffres précis mais il m'est arrivé d'être dans ce parc au moment où trois autobus pleins sont arrivés ensemble, d'autres venant plus tard, l'après-midi. Il en est ainsi quotidiennement durant l'été, l'activité, bien entendu, étant plus marquée durant les fins de semaine. J'ai vu à cet endroit plus de cent personnes arrivant ensemble par autobus. Je puis donc affirmer sans danger que les centaines de gens qui se rendent au parc en autobus ne disposent à leur arrivée d'aucun endroit approprié pour descendre ou pour se réunir lorsque le temps vient de reprendre l'autobus pour le voyage de retour.

J'estime que le ministre doit aller aux faits et s'acquitter de ses obligations envers ceux qui visitent le parc national du mont Riding. Je pourrais arrêter ici afin d'attendre la réponse du ministre mais je pense qu'il ne nous dira rien de bien précis. L'ayant donc intéressé au parc du mont Riding, je vais maintenant poursuivre mes observations et

proposer certaines améliorations relatives au confort des visiteurs et à la préservation du parc.

M. Knowles: Je lui conseille de s'y rendre, et par autobus.

M. Churchill: Je l'espère, car je serais très heureux de faire le voyage avec lui par autobus. Nous pourrions avoir un entretien agréable, en route et à destination. Je connais bien le parc national du mont Riding depuis sa création et j'y ai habité dans des tentes et des chalets depuis 1930, à l'exception des années de guerre. Je suis donc renseigné sur l'endroit. J'ai l'impression qu'il était en meilleur état avant la guerre, bien qu'on l'ait passablement amélioré depuis deux ans, surtout en ce qui concerne les routes.

Il m'a grandement déplu de constater que pendant la guerre on avait enlevé certaines installations érigées sur les plages dans le parc. Il y avait autrefois un tremplin élevé où les jeunes s'amusaient. On l'a enlevé et, autant que je sache, on ne l'a pas remplacé. Je rappelle au ministre qu'il est assez important de faire vérifier les petites jetées établies le long du rivage dans la région peuplée. Il y en a plusieurs et il conviendrait de les vérifier afin de savoir s'il serait nécessaire de les réparer. Il y a quelques années ces quais ont été fortement endommagés par la glace et l'eau. Certains ont été raccourcis et on a laissé sous l'eau, à leur extrémité, des roches et les pilotis coupés. C'est très dangereux pour les gens qui veulent utiliser ces quais pour plonger. Ils servent aux baigneurs et aux plongeurs.

Nous savons que chaque année des gens habitant un chalet d'été plongent dans de l'eau peu profonde ou à un endroit rempli de roches et se blessent grièvement. Il y a deux ans, j'ai porté la chose à l'attention du ministère qui a effectué certaines réparations aux quais, mais ce n'était pas nécessairement à la suite de ma lettre. On a érigé de petits écriteaux à l'extrémité des quais portant le mot "danger", mais je pense que cela ne suffit pas. A mon avis, il faudrait reconstruire les quais à leur longueur primitive, au delà des roches et des pilotis submergés. Des étrangers viennent s'y baigner tard le soir; n'étant pas au courant de la situation et dans l'excitation du moment, ils pourraient bien plonger à un endroit dangereux, au lieu d'aller à l'extrémité du quai. Quiconque ferait un tel plongeur se blesserait grièvement.

En outre, étant donné que le nombre de visiteurs augmente constamment au parc national du mont Riding,—le rapport relatif à 1952-1953 révèle une augmentation de 75,429 en une seule année,—je conseille au